

LEMANIQUES

REVUE DE L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU LÉMAN



ÉTAT DU LÉMAN POURSUITE DE L'AMÉLIORATION

Les 18 et 19 octobre derniers, la Commission Internationale pour la Protection des Eaux du Léman contre la pollution (CIPEL) a tenu sa 34^e session annuelle à Divonne-Bains au cours de laquelle les résultats des études entreprises en 1994 pour suivre l'évolution de l'état sanitaire du Léman ont été présentés. Nous reprenons ci-dessous quelques extraits du dossier remis à la presse à cette occasion.

«La qualité chimique des eaux du Léman continue d'évoluer positivement

Evolution du phosphore et de l'azote

La baisse des concentrations en phosphore dans le lac se poursuit. En 1994, elle a été de 5,3% (-215 tonnes). La diminution continue depuis 1979 (baisse de 50% - figure 1) est due aux efforts d'assainissement (notamment de déphosphatation dans les stations d'épuration), à la suppression des phosphates dans les lessives textiles en Suisse et à leur réduction en France, ainsi qu'aux pratiques agricoles tendant à limiter les pertes en nutriments.

La concentration en azote nitrique se stabilise depuis 1989, elle est

en moyenne de 0,57 mg N/l en 1994. Cette évolution est le reflet d'une diminution des apports d'origine agricole.

Evolution des algues en 1994

L'année 1994 est caractérisée par une biomasse moyenne du phytoplancton en nette baisse par rapport à 1993, avec une valeur proche de 1992, confirmant ainsi la tendance à long terme à la régres-

sion de la biomasse du phytoplancton parallèlement à celle de la concentration en phosphore biodisponible.

Au printemps, le développement du phytoplancton est surtout dépendant des conditions climatiques. En revanche, la biomasse estivale, qui est à la baisse, est plus directement liée à la concentration moyenne annuelle en phosphore...

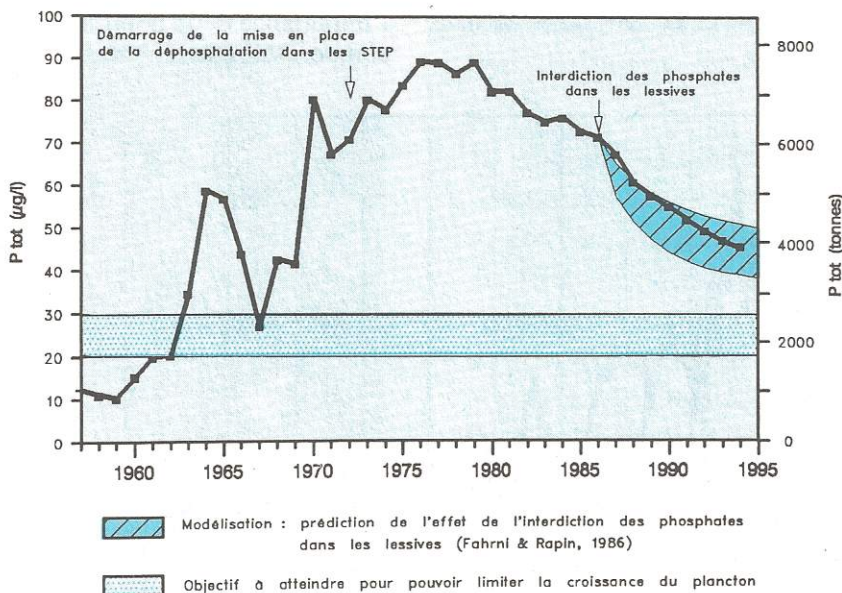


Fig. 1. Evolution de la quantité de phosphore dans le Léman (CIPEL, 1995).

Les changements observés dans le phytoplancton montrent que l'eutrophisation et ses nuisances diminuent dans le Léman. Cependant, cette évolution positive reste encore insuffisante.

La production primaire, qui exprime le taux de renouvellement des algues, est en 1994 en nette diminution et l'une des plus faibles de ces dix dernières années. Les valeurs particulièrement faibles mesurées au printemps 1994 sont dues en partie aux conditions météorologiques défavorables (insolation faible en avril et mai: 16% de moins qu'en 1993)...

Micropolluants dans l'eau et dans les poissons (ombles chevaliers)

Les métaux toxiques (plomb, cadmium, chrome, mercure) ne sont pas décelés dans les eaux au centre du lac (SHL2), quelle que soit la profondeur. Pour les autres métaux (cuivre, manganèse, fer et aluminium), les teneurs demeurent faibles et satisfont pleinement aux exigences requises pour les eaux de boisson et la vie piscicole. Parmi la centaine d'antiparasitaires recherchés dans les eaux au centre du lac, seuls quelques herbicides (atrazine-simazine) sont toujours décelables, à l'état de traces. Leur utilisation étant en nette régression il est possible que les faibles concentrations observées soient la conséquence de l'utilisation de ces produits dans les années 80 et de leur stabilité dans les eaux.



(Photo G. Favez)

Les teneurs en mercure de la chair des ombles chevaliers demeurent basses et répondent aux exigences requises pour les denrées alimentaires. Résultat des efforts consentis pour l'assainissement, l'amélioration observée ces dernières années, quant à la pollution mercurielle, se confirme.

L'omble chevalier présente une contamination plus élevée en PCB que les lottes et les perches. Les efforts entrepris pour l'épuration et la protection des eaux ainsi que la limitation d'emploi des PCB dès 1972 en Suisse et 1975 en France, puis leur interdiction de mise sur le marché dès 1986 en Suisse et 1987 en France, ont permis de limiter l'importance de la pollution par ces composés. Mais leur stabilité et la

présence d'apports diffus contribuent à leur rémanence dans l'écosystème lémanique. Les concentrations mesurées pour ces différents polluants sont toutefois parfaitement acceptables en regard de la législation sur les denrées alimentaires.

Une météo défavorable au mélange des eaux du lac et état de l'oxygène dans les eaux du fond

Pour la neuvième année consécutive, l'hiver 1994-1995 n'a pas été assez froid pour permettre de refroidir suffisamment les eaux du lac et ainsi permettre un mélange complet des eaux. Seuls les 100 à 150 premiers mètres ont été brassés et par conséquent la réoxygénation des eaux profondes n'a pas été réalisée et la concentration en oxygène des eaux du fond est très basse (0,5 mg O₂/l à fin septembre - figure 2). Pour la santé du Léman, il faut à nouveau espérer un hiver 1995-1996 particulièrement froid et que les teneurs en phosphore dans le lac continuent de baisser rapidement.

En conclusion

Les principaux points positifs suivants sont relevés :

- baisse des teneurs en phosphore dans le lac
- stabilisation des teneurs en azote (nitrates) depuis cinq ans
- faible consommation de l'oxygène dissous dans les eaux du fond du lac

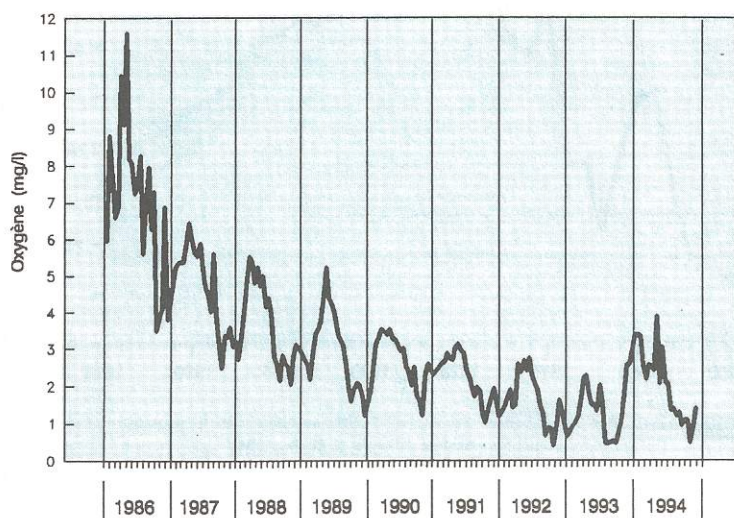


Fig. 2. Evolution de la concentration de l'oxygène dissous au fond du lac (CIPEL, 1995)

- baisse de la diffusion du phosphore depuis les sédiments
 - pour toutes les substances analysées (métaux, antiparasitaires) les eaux du Léman satisfont pleinement aux exigences requises pour les eaux de boisson
 - diminution de la production phytoplanctonique
 - développement d'espèces du phytoplancton et du zooplancton indicatrices d'une amélioration de l'état du milieu
 - amélioration de l'état biologique des sédiments du Petit Lac.
- teneur en oxygène trop faible dans les eaux profondes
 - teneur en phosphore encore trop élevée
 - production algale encore trop importante
 - concentration relativement élevée des PCB dans la chair des ombles chevaliers, toutefois elle est parfaitement acceptable en regard de la législation sur les denrées alimentaires.»

En revanche, les points négatifs sont les suivants :

Ces résultats d'analyses mettent en évidence la poursuite de l'évolution positive de l'état du lac et nous nous en réjouissons.

Toutefois, même si la lutte contre l'eutrophisation enregistre des progrès, les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- il faut encore réduire de 50% les apports de phosphore au lac si l'on souhaite rétablir de façon durable les équilibres écologiques
- malgré l'amélioration constatée, les concentrations en oxygène sont dramatiquement insuffisantes dans les eaux profondes du lac qui s'asphyxient.

Grâce à votre soutien la lutte continue. ■

Signez et faites signer l'initiative populaire «Pas d'hydravions sur les lacs suisses!»

On connaissait les projets d'hydroaérodromes sur le Léman, à Montreux et à Lausanne. Voilà que le lac de Neuchâtel est à son tour convoité par les promoteurs du «tourisme en hydravion». Où s'arrêteront-ils ? Une initiative populaire fédérale lancée par Franz Weber propose d'interdire purement et simplement pareils engins sur les lacs suisses. L'ASL soutient cette initiative et vous invite vivement à la signer.

L'hydravion ne répond à aucune nécessité. Selon le promoteur du projet du lac Léman, il devrait servir en priorité à des baptêmes de l'air au-dessus des Alpes. Or il existe déjà pour ce genre de tourisme les aérodromes de Lausanne, Bex et Sion.

Un récent sondage montre que les deux tiers environ de la population de la Riviera vaudoise sont contre les projets d'hydravion sur le Léman qui sont en contradiction flagrante avec la volonté largement admise de limiter les nuisances de toute nature provoquées par les activités humaines. Les hydravions, engins bruyants et encombrants, ne peuvent que constituer une entrave à la navigation lacustre de plaisance, à la tranquillité des promeneurs, des baigneurs, des véliplanchistes, des riverains et résidents et bien sûr à celle des oiseaux et de la faune en général.

N'hésitez pas à signer cette initiative et à la faire signer par vos proches, amis et connaissances !



Cygne sur le Léman

(Photo J. Kaufmann)

Lac San Pablo

Un grand merci pour votre générosité

Vous avez été à ce jour 328 à vous manifester lors du lancement de notre «Coup de cœur» pour le lac San Pablo en Equateur, permettant de réunir plus de Fr. 11 000.

Au nom des Indiens du bassin versant du lac San Pablo, nous vous adressons nos chaleureux remerciements.

A présent, l'affectation précise des fonds récoltés va pouvoir être déterminée par le Comité de l'ASL en concertation avec le Comité pour la défense du lac San Pablo et l'Organisation des Volontaires des Nations Unies. Les décisions prises vous seront communiquées dans le prochain «Lémaniques».

NOUVELLES DE L'ASL



«OPÉRATION RIVIÈRES PROPRES»: UNE COLLABORATION EFFICACE ET DES RÉSULTATS PROBANTS !

■ En réponse au dossier envoyé par l'ASL à la Commune d'Ollon pour l'informer des résultats de notre enquête sur le Bondet, la municipalité nous a retourné, deux mois plus tard, un petit reportage photographique montrant le magnifique travail de nettoyage réalisé. Une preuve, s'il en était besoin, de la nécessité de l'ORP et de l'efficacité de la collaboration avec les administrations communales ! Un grand bravo à la Municipalité d'Ollon.



Le travail a dû être effectué à l'aide d'un treuil.



MUNICIPALITÉ D'OLLON

GREFFE MUNICIPAL
1867 OLLON
Tél: 025 / 39 11 11
Fax: 025 / 39 15 93

VILLE:
NOM: SD

Ollon, le 23 novembre 1995

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE
DU LÉMAN
Rue des Cordiers 2

1207 GENEVE

Concerne : 200.13 - Le Bondet

Messieurs,

Nous nous réferons à votre courrier du 11 septembre 1995 concernant votre opération rivières propres.

Dès lors, nous avons l'avantage de vous informer que nous avons procédé à l'enlèvement des déchets se trouvant dans le Bondet et aux alentours de celui-ci.

Ce travail, actuellement terminé, a dû être effectué à l'aide d'un treuil, comme vous pourriez le constater dans les photos ci-jointes.

Notre Préposé STEP, Monsieur Pierre-André Torrenté, est bien entendu à votre entière disposition pour répondre à vos éventuelles questions au sujet de ce nettoyage.

Nous vous remercions de votre attention et en espérant ainsi avoir répondu à votre attente, nous vous présentons, Messieurs, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ :

LE SYNDIC :

J.-P. Gafaz

LE SECRÉTAIRE :

J.-M. Chanson

Annexe : ment.

Copies : M. L. Jaquero, Mpl
M. P.-A. Torrenté, Préposé Step

L'ASL remercie vivement la direction de COOP Genève pour le somptueux buffet offert aux bénévoles et bienfaiteurs de l'ASL. Une trentaine d'invités se sont régalés le 18 décembre dernier. Merci également à Willy et Lucienne Cretegn, du domaine de la Devinière à Satigny, qui ont fourni leurs excellents vins.

ASL - Groupe vaudois

■ Nettoyage de rivière

Comme chaque année le groupe vaudois organisera un nettoyage d'une rivière du canton (en 1996 dans la région de Nyon). Cette opération aura lieu le samedi 21 septembre 1996 et débutera vers 8 h du matin pour se terminer vers 12 h - 12 h 30 par un pique-nique préparé par les membres du groupe vaudois. Le travail est réparti entre différentes équipes en fonction des relevés obtenus lors de l'«Opération Rivières Propres». Le ramassage des déchets est organisé avec le service de la voirie des communes concernées qui jusqu'ici ont toujours collaboré avec l'ASL. Toutes celles et tous ceux qu'une telle activité intéresse peuvent déjà s'inscrire auprès de M. Pierre-Alain Givel (tél. 021/ 801 11 95).

■ Activités prévues pour le premier semestre 1996

Rencontres - Visites

- Avril 1996 Samedi 20 avril 1996 (de 9 h - 12 h).
EPFL (Ecublens) Salle CO-1 (Entrée Fr. 15.- pour couvrir les frais de location de la salle).
Série de conférences organisée par les plongeurs de la Section du Léman et l'ASL pour présenter l'«Opération Rives Propres» ainsi que la faune et la flore du lac (film vidéo sur l'omble chevalier de M. J.-F. Rubin).
- Mai 1996 Samedi 4 mai 1996 (9 h 45 - env. 11 h).
Visite de la Capitainerie du port d'Ouchy.
Rendez-vous devant le restaurant La Nautique.
Cette visite durera environ 1 heure.
- Juin 1996 Samedi 1^{er} juin 1996 (10 h - 12 h).
Visite guidée du Musée du Léman (Entrée Fr. 6.-) avec présentation de l'exposition temporaire sur la faune piscicole du lac.

Pour l'ensemble de ces activités les personnes intéressées sont priées de s'inscrire auprès de M. Pierre-Alain Givel (tél. 021/ 801 11 95, heures de bureau) jusqu'au vendredi précédent.

■ Réunions du groupe vaudois

Le groupe vaudois se réunit tous les 1^{ers} jeudis du mois de 18 h 30 à 20 h à l'adresse suivante :
BIOMEDILAB, 4, avenue Tissot - 1006 Lausanne (2^e étage).
Chacun est cordialement invité. Il n'y a nul besoin d'être un spécialiste du lac pour participer. Seule l'envie de faire quelque chose de concret pour le Léman est importante. Renseignements au n° de tél. 021/321 40 00.

■ ASL - France

Notre vice-président, Alain Gagnaire, représentait l'ASL le 24 février dernier lors de l'Assemblée générale des pêcheurs en rivière à Bonne-sur-Menoge.

Edité par ASL: C.P. 629
CH-1211 Genève 4

JAB
1211 Genève 4

Gérald Hibon